Les sociétés face aux risques

Fiche méthode

(Géographie 2nde · Thème 1 · Sociétés et environnements : des équilibres fragiles)

La démarche : du sujet à la composition

1. J'analyse le sujet. Exemple : « Des sociétés inégalement vulnérables face aux risques ». Les « sociétés » sont les groupes humains organisés sur un territoire, du quartier à l'État ; le « risque » est la possibilité qu'un aléa frappe des enjeux ; la « vulnérabilité » est leur fragilité face au choc. Le sujet porte sur le monde actuel, à toutes les échelles.

2. Je problématise. Pourquoi, face à des aléas parfois comparables, les sociétés ne subissent-elles pas les mêmes catastrophes, et ces inégalités sont-elles une fatalité ?

3. Je bâtis le plan. I. Toutes les sociétés sont exposées, mais pas au même degré ; II. La vulnérabilité, facteur décisif du bilan ; III. Des inégalités qui peuvent être réduites. Chaque idée porte un lieu, une date et un chiffre ; l'introduction s'ouvre sur une comparaison datée.

Le réflexe — un aléa, des enjeux, une vulnérabilité, une réponse : et toujours un exemple daté et localisé.

Cas 1 · Analyser un risque

Réflexe — quel aléa ? quels enjeux ? quelle vulnérabilité ? quelle réponse ?

Exemple. Un séisme frappe une capitale de 3 millions d'habitants aux immeubles jamais contrôlés.

Aléa : le séisme ; enjeux : habitants, immeubles, réseaux ; vulnérabilité : le bâti sans contrôle ; réponse : normes et contrôles.

Attention — aléa ≠ risque ; danger ≠ risque ; « catastrophe naturelle » toujours nuancée.

Cas 2 · Expliquer une exposition

Réflexe — l'aléa, puis l'avantage du lieu.

Exemple. Expliquer pourquoi une plaine côtière basse est très peuplée.

Sols plats et fertiles, port, emplois : l'avantage du lieu fait accepter les crues et la submersion.

Attention — exposition ≠ vulnérabilité ; l'aléa le plus fréquent n'est pas le plus meurtrier.

Cas 3 · Qualifier un risque technologique

Réflexe — qui a produit l'aléa, et où vivent les habitants ?

Exemple. Un tsunami noie une centrale nucléaire.

Un aléa naturel déclenche l'accident : risque natech. Je date, je localise et je donne le nombre d'évacués.

Attention — natech ≠ effet domino ; le risque technologique touche aussi les pays riches.

Cas 4 · Comparer deux bilans

Réflexe — même aléa, deux sociétés, deux échelles.

Exemple. Deux séismes de même magnitude : 50 morts ici, 5 000 là.

Je cherche le bâti, le contrôle des normes, la préparation et l'État ; puis je descends au quartier.

Attention — pertes en valeur ≠ pertes en vies ; un bilan est une estimation.

Cas 5 · Situer une mesure dans le cycle

Réflexe — moment, type de mesure, cible, limite.

Exemple. Une commune achète et démolit les maisons les plus exposées.

> Avant la catastrophe ; prévention par l'aménagement ; elle réduit l'exposition ; limite : son coût et le départ des habitants.

Attention — prévision ≠ prévention ≠ protection ; une digue ne supprime pas le risque.

Cas 6 · Expliquer une hausse des risques

Réflexe — enjeux d'un côté, aléa de l'autre, puis la nuance.

Exemple. « Les catastrophes ont doublé en vingt ans. »

> Plus d'enjeux exposés (villes, littoraux), certains aléas renforcés (climat), mais aussi un meilleur recensement.

Attention — adaptation ≠ atténuation ; déplacé environnemental ≠ réfugié.

Les pièges

- Confondre aléa et risque : un cyclone est un aléa ; il ne devient un risque que s'il menace des enjeux.
- Écrire « catastrophe naturelle » sans montrer la part des choix humains : lieu d'installation, qualité du bâti, alerte, secours.
- Opposer mécaniquement pays riches et pays pauvres : le Japon et les États-Unis sont durement touchés, le Bangladesh a fait reculer la mortalité.
- Oublier les risques technologiques : Seveso, Bhopal, Tchernobyl, Fukushima et Beyrouth font partie de la culture de base.
- Croire qu'une protection supprime le risque : une digue franchie aggrave les dégâts.
- Inventer des chiffres précis : écrire « plus de 200 000 morts », jamais un chiffre à l'unité dont on n'est pas sûr.
- Sortir du sujet vers la gestion de l'eau ou de l'énergie, qui ont leur propre chapitre.
- Oublier de dater et de localiser : « un séisme en Asie » ne vaut rien ; « le séisme de Kobe, au Japon, le 17 janvier 1995 » est un argument.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).